

## Flash info 04/2018

---

Voici les informations essentielles issues de la séance CC et du CC workshop des 24/25 août 2018

### **Situation des négociations CCT RA et CN**

Les négociations sur la CCT RA et la CN sont toujours en cours. Actuellement, différentes offres des syndicats et des entrepreneurs ont été présentées. Un accord sur les salaires, la CN et la CCT RA n'a pas encore pu être conclu. Les prochaines négociations se dérouleront à la mi-septembre.

### **Cadre d'Or 2019**

L'organisation du prochain Cadre d'Or bat son plein. Cependant, la planification et la mise en œuvre du nouveau concept ont pris plus de temps que prévu. La remise des prix aura lieu en février 2020, à Thoun. L'événement se déroulera avec un vaste programme d'accompagnement, laissant une large place aux activités de divertissement et de réseautage. De plus, le public aura la possibilité de choisir son propre candidat préféré lors de la cérémonie de remise des prix.

### **Nouveau membre du team**

Depuis le 1er août 2018, Denis Fischer est venu compléter l'équipe de Cadres de la Construction en tant que chef de projet des moyens didactiques.

Denis Fischer est ingénieur civil diplômé FH et actuellement membre de l'école de Construction à Aarau ainsi que directeur de l'école de cadres de la construction à Unterentfelden. Depuis 2008, il occupe en plus un poste de professeur à 50%. Ses projets principaux sont la nouvelle édition du manuel, la révision de la brochure "Signalisation des chantiers" et la nouvelle édition de "Technique de mesure sur le terrain". Nous lui souhaitons un bon départ dans notre équipe et plein succès dans ses nouvelles fonctions.

### **Financement de la formation continue**

Dès janvier 2018, les participants aux cours préparatoires aux examens fédéraux pourront bénéficier d'un soutien financier fédéral (financement axé sur la personne). Cependant, les participants soumettent leur demande de subvention seulement après avoir passé l'examen fédéral. Cette situation peut entraîner quelques difficultés financières, surtout lorsque le participant assume lui-même les coûts de la formation et que ces coûts ne sont pas pris en charge par le Parifonds. Afin d'éviter de telles situations, le comité du fonds de prévoyance et de perfectionnement professionnel a décidé, lors de sa réunion du 22 mars 2018, d'accorder à l'avenir des prêts sans intérêts aux chefs d'équipe (1500 CHF par semestre pour la fréquentation d'une école de jour).